Commune de **SOISY-BOUY**

Bulletin Municipal Janvier 2021

La commune s'emploie à vous proposer 2 bulletins municipaux par an mais en 2020, le contexte sanitaire a tout bouleversé. Aucun bulletin municipal n'a été édité. Certains articles datent de fin 2019 et n'ont pas été renouvelés en 2020.

Le mot du Maire

L'année 2020 restera dans nos mémoires comme celle des épreuves et des défis.
Un virus que personne ne prenait très au sérieux est venu bouleverser nos vies : personnelles, professionnelles, scolaires et associatives.
C'est dans de tels moments que nous prenons conscience de la fragilité de l'existence et aussi du nécessaire lien que nous devons entretenir avec chacun de nos proches, famille, amis et voisins.
L'épidémie a bouleversé nos projets et nous attendons avec impatience des jours meilleurs, qui arriveront d'autant plus rapidement que nous serons respectueux des mesures sanitaires.
Je remercie le nouveau conseil municipal qui, malgré le retard de sa mise en place s'est efforcé de répondre aux attentes de la population lors du 1er puis du 2ème confinement.
Les projets de cette mandature ne manquent pas et animé du seul intérêt général, chacun des conseillers saura œuvrer pour la mise en place du programme fixé lors de la campagne.
Je vous souhaite une meilleure année que celle écoulée et surtout restez prudents, c'est un combat collectif que nous devons mener pour maîtriser cette épidémie, notre santé prime avant tout : la santé est forte de son maillon le plus faible… alors jouons collectif !

Bonne lecture
Bien à vous.

Le Maire,
Jean-Patrick SOTTIEZ

Ouverture de la Mairie au public
Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : 16h30 à 18h00
FERMÉ LE MERCREDI
Tél : **01 64 00 15 61** - Fax : **01 64 60 15 29**
E-mail : *accueil@mairie-soisybouy.fr*
Site internet : *https://www.mairie-soisybouy.fr/*

Directeur de la Publication : Jean-Patrick SOTTIEZ - **Directeur de la rédaction :** Marion LECLERC
Responsable de la commission : Vincent CHENAULT
Edition Janvier 2021

SOISYBOUY_A4_16Pg_v02_Janv2021.indd 1 08/02/2021 16:50

SOISYBOUY_A4_16Pg_v02_Janv2021.indd 2 08/02/2021 16:50

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Résultat de l'exercice 2019

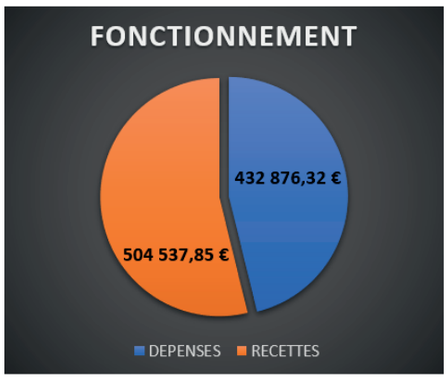

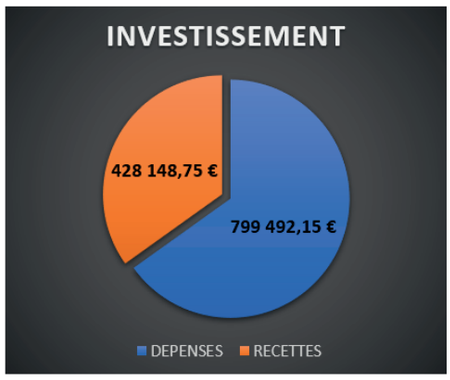

☞ *Pour rappel* : EXERCICE 2018 – RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT :

- Dépenses : 447 679,67 €
- Recettes : 513 205,72 €

DÉPENSES ET RECETTES PRINCIPALES DE FONCTIONNEMENT

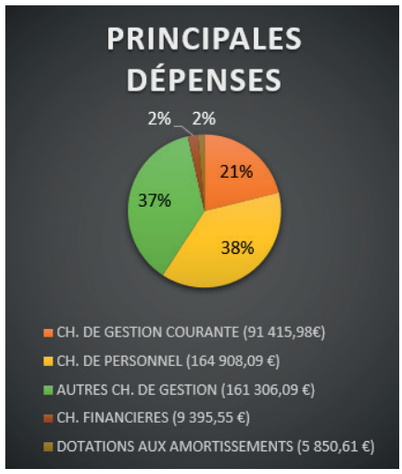

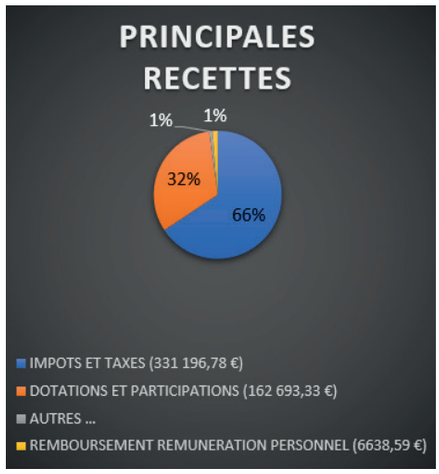

DÉPENSES ET RECETTES PRINCIPALES D'INVESTISSEMENT

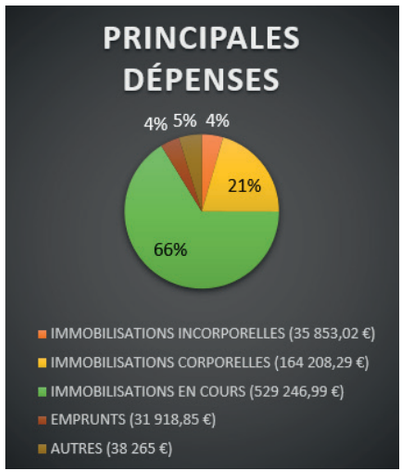

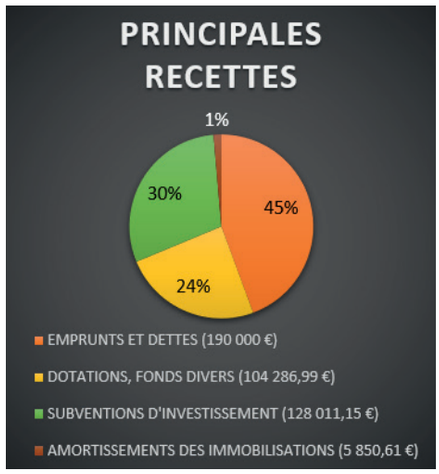

TAUX D'IMPOSITION	2019	2020
TAXE D'HABITATION	11,65 %	11,65 %
TAXE FONCIERE BATI	19,97 %	20,57 %
TAXE FONCIERE NON BATI	45,15 %	46,50 %

SOISYBOUY_A4_16Pg_v02_Janv2021.indd 3 08/02/2021 16:50

LA MAIRIE

La mairie se fait belle pour les fêtes de Noël !

La pépinière NAUDET de LEUGLAY (CÔTE D'OR - 21290) offre tous les ans depuis 2017 un beau sapin de Noël pour la mairie, déposé par Monsieur Arnaud BALLEREAU (technicien forestier) afin d'embellir notre accueil.

Distribution des jouets de Noël

Dans la matinée du 13 décembre 2019, le Père Noël, pour le plaisir de tous, s'est déplacé à l'école maternelle de CHALAUTRE-LA-PETITE pour distribuer les cadeaux de Noël.
En début d'après-midi, tous les enfants du regroupement pédagogique se sont réunis au mille-club de SOISY-BOUY pour le spectacle de fin d'année présenté par la troupe « Les Petits Cailloux ».
Puis, le Père Noël a terminé sa tournée de cadeaux à l'école primaire de SOISY-BOUY
Tous les enfants ont pu bénéficier d'un goûter offert par le regroupement pédagogique.

NOËL 2019

En raison des mesures sanitaires du moment il a été décidé d'annuler le spectacle de fin d'année 2020 et que la distribution des jouets de Noël se ferait uniquement par les professeurs.

NOËL 2020

SOISYBOUY_A4_16Pg_v02_Janv2021.indd 4 08/02/2021 16:50

L'Amicale des Anciens change de nom

Ensemble & Solidaires - Union Nationale des retraités et Personnes Âgées section de SOISY-BOUY.
L'Amicale invite tous les habitants de SOISY-BOUY à intégrer l'association pour partager des moments de rires, de danses et de découvertes.

Pour toute inscription :
Prendre contact avec **Monsieur Jacques GERMAIN**,
5 rue du Pré de la Cour SOISY-BOUY.
Téléphone : **01 64 00 59 34**

La dernière Assemblée Générale a eu lieu le 17 décembre 2019
au Mille-Club de SOISY-BOUY, suivie du pot de l'amitié.
L'Assemblée Générale de 2020 sera décidée en fonction du contexte sanitaire.

Téléthon du 7 & 8 décembre 2019

Malgré une baisse significative des participants lors du Téléthon 2019. Nous remercions le Moto-Club des 2 Vallées et le Moto - Cross team SOISY-BOUY pour leur participation.
Le Téléthon 2019 nous a quand même permis de récolter un montant total de 5 000 €, qui a été reversé à l'AFM TELETHON.

Afm-telethon.fr ou 3637

En décembre 2020, le Téléthon a été annulé.

TÉLÉTHON

Atelier Floral

Depuis des années maintenant, à raison de 6 séances par an, **Madame Antonia TORPIER** libère la créativité de nos habitants lors de cours d'art floral.

Si vous êtes intéressés, rejoignez-la en prenant contact au **06 89 16 76 02**.

Les séances sont suspendues jusqu'à nouvel ordre en 2021.

SOISYBOUY_A4_16Pg_v02_Janv2021.indd 5 08/02/2021 16:50

La Confrérie de Saint-Paul

Rappelons l'histoire de la Confrérie de Saint-Paul …
La confrérie de St-Paul a été créée en 1859 à SOISY-BOUY par des vignerons afin de protéger leurs récoltes. Le Saint Patron des vignerons était leur protecteur et se nommait « Saint-Paul ». Un siècle après, nous perpétuons encore cet évènement le dernier week-end de janvier.
Fin janvier 2020, la confrérie de la Saint-Paul s'est réunie à l'Église pour une messe suivie du pot de l'amitié et de la vente aux enchères de brioches. Pour terminer cette matinée, les confrères de la Saint-Paul se sont réunis au Mille-Club pour partager un repas convivial et dansant.
La Confrérie a pour objectif de maintenir un lien intergénérationnel au sein de la commune, les inscriptions sont donc ouvertes à tout âge.

Pour vous inscrire, vous pouvez contacter :

Monsieur Jacques BOURCIER : 01 64 00 18 30 (Président)
Monsieur Jean-Louis JULES : 01 64 00 46 31 (Trésorier)
Madame Monique GUILVERT : 01 60 67 80 77 (Secrétaire)

En raison du contexte sanitaire actuel, cette fête n'aura pas lieu en 2021.

Bibliothèque Jeff Larivière

Madame ERRET, Monsieur et Madame GIRARD vous accueillent chaleureusement à la **Bibliothèque Jeff LARIVIÈRE** (localisée sur le site de l'école primaire de SOISY-BOUY) dans laquelle vous trouverez une multitude d'ouvrages très divers aussi bien pour les petits que pour les grands. La cotisation est de **3 euros/an**.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à envoyer un mail à « ***bibliotheque.jl@hotmail.fr*** », ou à vous rendre sur la page Facebook « ***Bibliothèque Jeff Larivière*** ».

Les élèves sont accueillis pendant les heures de classe pour emprunter des livres et les adultes aux horaires affichés.

SOISYBOUY_A4_16Pg_v02_Janv2021.indd 6 08/02/2021 16:50

2020 UNE ANNÉE PARTICULIÈRE..

Cette année a été une année très difficile pour tous, nous espérons que vous et vos proches n'avez pas été touchés par la COVID-19.

Pour faire face à cette pandémie sur notre territoire, la mairie a dû prendre toutes les mesures nécessaires dès mars 2020 :

… Continuité pédagogique

Les enfants du personnel prioritaire ont été accueillis au Mille-Club aménagé pour l'occasion. Les horaires « d'étude / garderie» ont été adaptés selon les disponibilités des parents. Les enfants ont pu faire leurs devoirs mais aussi des activités enrichissantes (cuisine, jeux, dessin…).

… Continuité des services de la Commune

Dès le début, une cellule de gestion de crise a été créée et pilotée par Monsieur le Maire, Jean-Patrick SOTTIEZ. Le personnel administratif était en télétravail et continuait de se rendre à la mairie régulièrement dans le respect des conditions sanitaires en vigueur. Le service technique quant à lui, a continué d'exercer son activité en respectant les gestes barrières. Nous les remercions pour le ramassage des déchets verts pour pallier la fermeture des déchetteries.

Les élus prenaient régulièrement des nouvelles de nos ainés.

… Les masques

Le 11 mai 2020 Monsieur le Maire s'est rendu au centre culturel Saint-Ayoul à PROVINS pour réceptionner les masques offerts par le Département de Seine-et-Marne. Ils ont été remis en mains propres par Monsieur Olivier LAVENKA (Vice-Président du Département 77).

Une distribution de masques papier et tissu a été faite auprès de tous les administrés vulnérables ainsi qu'aux habitants ayant retourné le formulaire de « demande de masque ».

Nous remercions toutes les personnes ayant offert des tissus pour la confection de masques et particulièrement Madame Jeanine BOURCIER pour son engagement et son travail de couturière.

Les adhérents du foyer rural de CHALAUTRE-LA-PETITE ont également fabriqué et offert des masques à l'école primaire, merci à eux.

DISTRIBUTION DE LIVRES 2020

C'est dans le respect des mesures sanitaires que Monsieur le Maire et les enseignants ont procédé à la distribution de livres pour la fin de l'année scolaire en juin 2020. Livres offerts par les Communes de CHALAUTRE-LA-PETITE et SOISY-BOUY aux enfants de primaire et maternelle.

LIVRES OFFERTS	
Maternelle	**Primaire**
- Le petit bonhomme des bois - Boucles d'or et les trois ours - Où est Charlie ? La grande expo - Cherche et trouve des tout petits - Cherche et trouve nature	- Quel ramdam pour Macadam - Pliages d'animaux à décorer - Les animaux globe-trotteurs - 1001 manières de se nourrir - Animaux 3D - Le dictionnaire Larousse - Dictionnaire Maxi poche anglais
Livres choisis à la librairie CANOVA de Provins	

SOISYBOUY_A4_16Pg_v02_Janv2021.indd 7 08/02/2021 16:50

LES CÉRÉMONIES

Cérémonie du 8 mai 2020

Dans son courrier du 4 mai 2020, le Préfet de Seine-et-Marne imposait de tenir la cérémonie du 8 mai 2020 en format restreint (6 participants maximum) et incite les Français à rester chez eux tout en décorant leurs balcons et fenêtres.
Messieurs Jean-Patrick SOTTIEZ, Pascal GUILVERT et Jacques GERMAIN ont procédé à la cérémonie du 8 mai 1945 célébrant la fin de la seconde guerre mondiale.
Une gerbe a été déposée au nom du conseil municipal, suivi d'un temps de silence rendant hommage à nos compatriotes.

Cérémonie du 11 novembre 2020

La cérémonie du 11 novembre s'est déroulée dans les mêmes conditions que le 8 mai 2020.

SOISYBOUY_A4_16Pg_v02_Janv2021.indd 8 08/02/2021 16:50

NOUVEAU MANDAT/NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE !

Nom des Elus de gauche à droite : Franck LECLERE, Vincent CHENAULT, Christelle REY, Anne NORGUET, Didier JEANNIN, Pascal GUILVERT, Jean-Patrick SOTTIEZ, Gérard GAILLIARD, Véronique LESVIGNES, Angélique BERARDO, Philippe LEFRANCQ, Jeanine BOURCIER, Gismonde GAILLIARD, Laurent JULES, David POLART.

CONSEIL MUNICIPAL 2020-2026	
FONCTION	**NOM - Prénom**
Maire	**M. Jean-Patrick SOTTIEZ**
Premier Adjoint	**M. Pascal GUILVERT**
Deuxième Adjoint	**M. David POLART**
Troisième Adjointe	**Mme Véronique LESVIGNES**
Quatrième Adjoint	**M. Vincent CHENAULT**
Conseiller municipal	**M. Didier JEANNIN**
Conseillère municipale	**Mme Christelle REY**
Conseiller municipal	**M. Laurent JULES**
Conseillère municipale déléguée	**Mme Angélique BERARDO**
Conseiller municipal	**M. Franck LECLERE**
Conseiller municipal délégué	**M. Gérard GAILLIARD**
Conseiller municipal	**M. Philippe LEFRANCQ**
Conseillère municipale	**Mme Anne NORGUET**
Conseillère municipale	**Mme Jeanine BOURCIER**
Conseillère municipale déléguée	**Mme Gismonde GAILLIARD**

SOISYBOUY_A4_16Pg_v02_Janv2021.indd 9 08/02/2021 16:50

Pour tout changement de mandat, chaque adjoint devient responsable d'une commission pour laquelle Monsieur le Maire est le président de droit. Les commissions ont été attribuées comme suit :

COMMISSION TRAVAUX (travaux)

Adjoint responsable : M. Pascal GUILVERT

Monsieur Pascal GUILVERT est chargé d'assurer les fonctions et missions liées :

- **aux travaux et à l'entretien des bâtiments publics**
- **aux travaux et à l'entretien de la voirie**
- **aux travaux et à l'entretien des terrains**
- **aux travaux et à l'entretien du matériel**
- **aux travaux et à l'entretien du patrimoine « communal »**
- **aux travaux et à l'entretien des réseaux eau et assainissement.**

COMMISSION S2F (sécurité, finances,fêtes)

Adjoint responsable : M. David POLART

Monsieur David POLART est chargé d'assurer les fonctions et missions liées :

- **à la réglementation en matière d'hygiène, de Sécurité civile et des risques majeurs**
- **aux Finances et à la fiscalité**
- **aux Fêtes et cérémonies**
- **à la gestion locative et à l'entretien des salles culturelles**
- **aux associations**
- **à la culture**

COMMISSION ECAU

(état-civil, cimetière, affaires sociales, urbanisme)

Adjoint responsable : Mme Véronique LESVIGNES

Madame Véronique LESVIGNES est chargée d'assurer les fonctions et missions liées :

- **à l'État-civil**
- **au Cimetière**
- **aux Affaires sociales**
- **à l'Urbanisme**

COMMISSION CAJE

(communication, affaires sociales, jeunesse, environnement)

Adjoint responsable : M. Vincent CHENAULT

Monsieur Vincent CHENAULT est chargé d'assurer les fonctions et missions liées :

- **à la Communication**
- **aux Affaires scolaires**
- **à la Jeunesse et sport**
- **à l'Environnement**

Messages du Conseil Municipal

Embellissement du bassin rue de la Marne :

Nous avons pour projet de développer la biodiversité au sein du village, en commençant par végétaliser le bassin de rétention rue de la Marne. Diverses haies (arbres à papillons, mimosas de Paris, lilas, boules de neige, lauriers d'Amérique …) ont été plantées en entourage du bassin, ainsi que 2 arbres remarquables, un « Aulne glutineux[1] » et un « Sequoia[2] ».

L'objectif principal de cette végétalisation est d'embellir le bassin et de favoriser la biodiversité à travers l'utilisation de plantes d'un grand intérêt environnemental. Effectivement la palette végétale utilisée doit permettre un retour rapide d'une faune et d'une flore indigène. Cette implantation devrait prendre toute son ampleur dans 4 ans.

Quelques images des jeunes pousses …

biodiversité

SOISYBOUY_A4_16Pg_v02_Janv2021.indd 10 08/02/2021 16:50

Stationnement abusif sur les trottoirs :

Trop souvent, de nombreux véhicules restent stationnés sur les trottoirs plusieurs jours. Un véhicule à l'arrêt ou en stationnement ne doit ni gêner la circulation, ni représenter un obstacle dangereux pour les piétons. Il est donc formellement interdit de stationner sur les trottoirs.
L'accès doit être totalement libre pour les piétons. L'équipe municipale sera dans l'obligation d'intervenir si votre véhicule gène. Dans le cas où vous n'agissiez pas, la Gendarmerie sera contactée.

RAPPEL :

Le stationnement sur trottoir est classé très gênant (passible d'une contravention de 135€) depuis le décret 2015-808 du 2 juillet 2015 dont l'objet est l'adaptation des règles de circulation routière en vue de sécuriser et favoriser le cheminement des piétons (article R417-11 du Code de la Route).

Emprise de la végétalisation sur la voie publique :

Les riverains doivent obligatoirement élaguer leurs arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques pour ne pas gêner le passage des piétons et/ou la visibilité des panneaux.

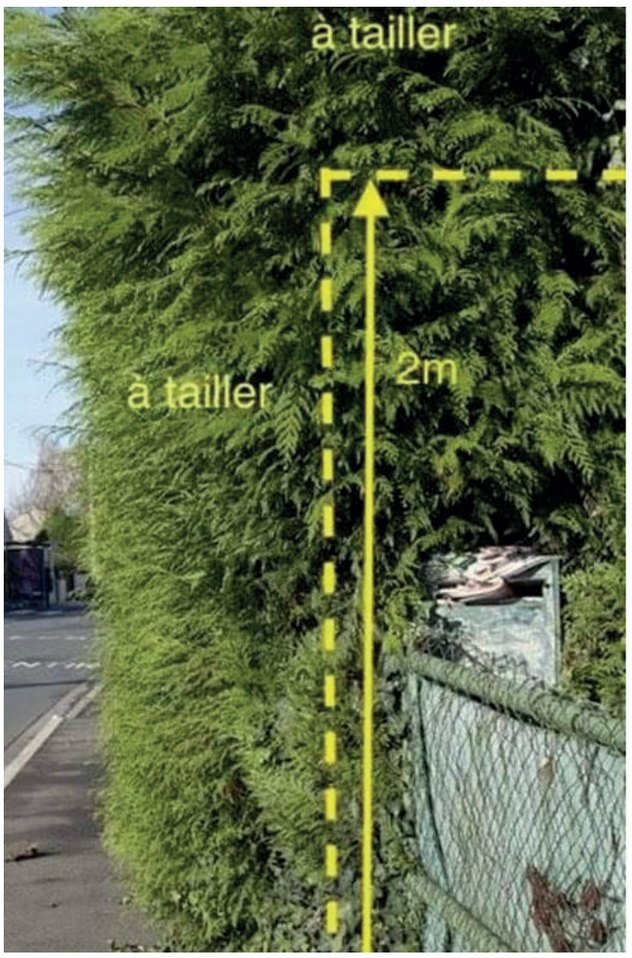

Magnifiques orchidées offertes à la Mairie.

Nous remercions Madame POUTHIER Josette pour avoir offert de magnifiques orchidées adressées à « Monsieur le Maire et l'ensemble du personnel communal », pour l'investissement de la Commune durant cette période difficile. Elles apportent une touche colorée et chaleureuse à la Mairie.

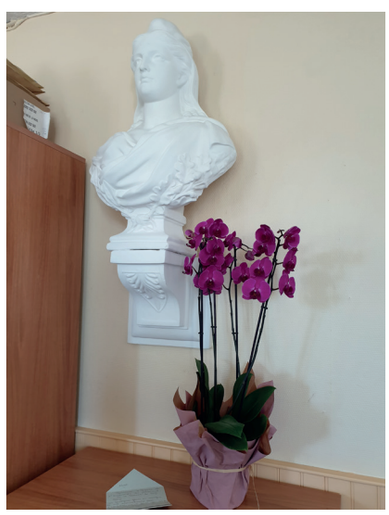

SOISYBOUY_A4_16Pg_v02_Janv2021.indd 11 08/02/2021 16:50

La présence du frelon asiatique ne cesse de croître sur notre territoire.

La Communauté de Communes du Provinois a mis en place un service gratuit de destruction des nids. Si vous constatez la présence d'un nid de frelon asiatique dans la Commune, envoyez un mail à la mairie nous indiquant précisément le lieu du nid ainsi que vos coordonnées (adresse, téléphone). Suite à cela, la mairie transmettra ces informations à la Communauté de Communes du Provinois qui interviendra entre 48h et 72h.

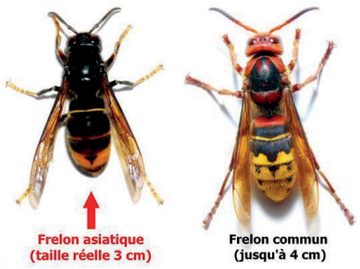

Depuis son introduction accidentelle en 2004, le frelon asiatique a colonisé la moitié de la France en moins de 6 ans. C'est un nuisible pour l'homme car il se nourrit principalement d'abeilles. En 2004, il n'y avait que 3 nids sur un seul département (le Lot-et Garonne). En 2009, on recensait 1637 nids à travers 32 départements.

Vous pouvez facilement empêcher de l'installation de ces nids en observant vos jardins régulièrement.

Modèle de piège que vous pouvez confectionner facilement et installer dans votre jardin dès février :

Pour fabriquer ce piège, il suffit de récupérer une bouteille plastique d'eau minérale, de percer trois trous d'un centimètre environ(image ci-contre), puis verser à l'intérieur 10 centimètres d'un mélange composé de 1/3 de bière brune, 1/3 de vin blanc (pour repousser les abeilles) et de 1/3 de sirop de cassis.

Il suffit de laisser en place ces pièges de la mi-février à fin avril. Vous pouvez bien sûr prolonger l'opération jusqu'à l'arrivée du froid…

Changer la mixture de temps en temps et surtout brûler les occupants car ils ne sont pas toujours morts, sortis du piège, ils peuvent se réveiller et repartir.

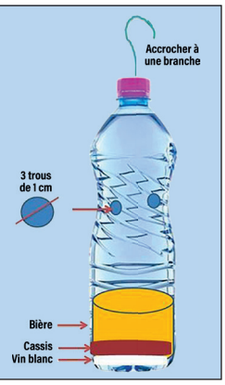

Attention aux cambriolages

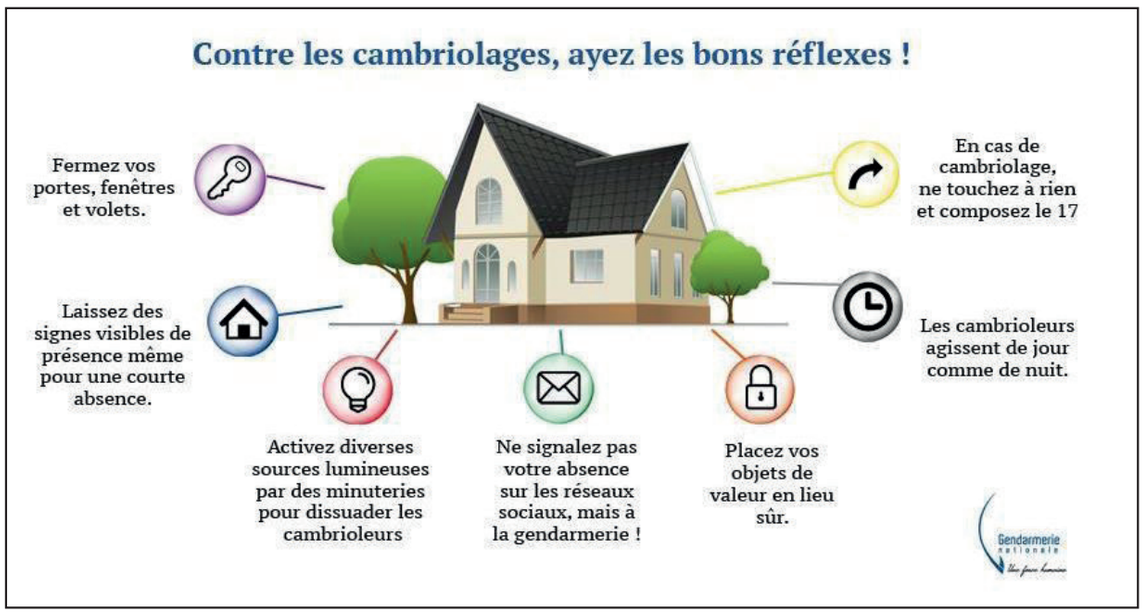

Pendant toute absence prolongée de votre domicile vous pouvez demander à la police ou à la gendarmerie de surveiller votre bien. Des patrouilles sont alors organisées par les forces de l'ordre.

Vous serez prévenus en cas d'anomalie (tentatives d'effractions, effractions, cambriolages).

Pour cela, il vous suffit de remplir le formulaire disponible en ligne (opération tranquillité vacances), l'imprimer, puis vous rendre, muni du formulaire, à la gendarmerie de Gouaix (77114) située au 27 avenue de la Gare, au moins 2 jours avant votre départ.

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033

SOISYBOUY_A4_16Pg_v02_Janv2021.indd 12 08/02/2021 16:50

Deux aventurières sur un Rallye Raid Solidaire 100% féminin : Le Trophée Roses des Sables pour la lutte contre le cancer du sein

Emmanuelle RODRIGUES BAETA et **Jennifer MEBREK**, deux femmes dynamiques, bienveillantes, et intrépides, toutes deux d'Ile-de-France, et l'une d'elle plus précisément de Soisy-Bouy, ont décidé, à leur manière d'être actrices de la lutte contre le cancer du sein en défiant le sable du désert marocain à bord d'un 4x4 en octobre 2021 à l'occasion des 20 ans du Trophée Roses des Sables, qui a lieu au profit du Ruban Rose et de la Croix Rouge entre autres.

Le Ruban Rose pour la lutte contre le cancer du sein OUI, mais pas seulement...
Le nom de leur équipage et association créée pour ce magnifique projet : **LES ROS'AMAZONES**.
Les Ros'Amazones ont décidé de soutenir plusieurs associations telles qu'**Handi-Free-Riders HFR**, qui remet en selle, sur circuit, d'anciens motards accidentés, ou encore **Sans Toi ni Loi**, en soutien aux parents et enfants éloignés géographiquement dans un contexte de séparations difficiles. Tous les bénéfices des diverses actions qu'elles mèneront cette année seront reversés à ces associations.
L'aventure commence dès maintenant avec leur recherche de moyens, qu'ils soient matériels et financiers bien évidemment, et à toutes échelles.

Vous pensez pouvoir les aider...?
Vous pouvez suivre leurs aventures sur Facebook ou Instagram en tapant le nom de leur équipe dans la barre de recherches, et partager les diverses actions menées (ventes de chocolats, tombolas, dons de matériels...).
Vous pouvez également directement les contacter par mail : ***rosamazones@gmail.com***.
Dossier de partenariat sur demande.

Le slogan des Ros'Amazones : « En vérité, le chemin importe peu, la volonté d'arriver suffit à tout » *Albert Camus*.

Stop aux dépôts sauvages !

Ces dépôts, que nous croisons souvent dans la nature et sur la voie publique, sont de toutes natures. Ils sont largement représentés par des matériaux de démolition ou des encombrants. On rencontre aussi des sacs d'ordures ménagères, de vêtements ou des pneus. Quelquefois ce sont des produits toxiques qui sont trouvés : batteries de camion ou de voiture, peintures et autres enduits, huiles et de plus en plus, des tôles fibrociments. Ces dernières contenant de l'amiante sont difficiles à recycler et à stocker mais sont acceptées en déchetterie.

Nous trouvons régulièrement des dépôts sauvages sur la route de BRAY direction GOUAIX.
Nous vous rappelons que le dépôt de déchets sauvages est passible d'une contravention de 5e classe, soit une amende d'un montant de 1500 euros prononcée par un juge, selon l'article R635-8 du Code pénal repris par l'article R541-77 du Code de l'environnement.

Il est désormais possible de signaler un dépôt sauvage de déchets sur le site du **smetom-geeode**.

SOISYBOUY_A4_16Pg_v02_Janv2021.indd 13 08/02/2021 16:50

ACTIVITÉS COMMERCIALES

2 nouvelles activités commerciales à Soisy-Bouy

LE JARDIN E(S)T LA RECETTE

Une entreprise nouvellement arrivée à SOISY-BOUY nous explique son concept :

Madame Bénédicte GORY (Fondatrice):

*« **LE JARDIN E(S)T LA RECETTE** est un réseau permettant la Transformation et la Distribution de produits fait-maison, par les particuliers, à partir de matières premières du jardin. L'objectif est, d'une part, de permettre aux particuliers qui fabriquent ces produits de percevoir un complément de revenu, et d'autre part, de permettre à ceux qui n'ont pas accès à ces bons produits de les réintroduire dans leur quotidien.*

L'ambition de ce projet est de valoriser le travail de chacun, de redonner du pouvoir d'achat et le sentiment d'être utile aux personnes les plus sensibles, de créer un lien entre les campagnes et les grandes agglomérations et bien sûr de proposer une consommation vertueuse pour la santé, l'environnement et la société. »

Pour plus de renseignements et astuces :

✆ : 07 78 27 50 78

@ : benedicte@lejardinestlarecette.fr

www.lejardinestlarecette.fr

PETIT DRAGON

Petit Dragon a été créé fin 2019, c'est l'union culturelle et culinaire de 2 pays : le Pays de Galles et la France. En effet Gareth Rees est arrivé en France en 2018 pour se marier avec Cyriaque, devenue Mme Rees le 25.08.2018. Gareth a notamment exercé la fonction de Chef cuisinier dans le restaurant familial, récompensé : « Meilleur établissement de Cardiff » en 2018. Cyriaque a exercé entre autres les fonctions d'assistante de direction trilingue.

Aujourd'hui Petit dragon élabore des sandwiches frais, fait-maison et privilégie le commerce artisanal et local.

Il vous propose aussi l'élaboration de buffets pour des événements tels que mariages, baptêmes, anniversaires, déjeuners de travail...

Ses sandwiches sont vendus sur l'**aire de repos de la « Graveleuse » à Nogent Sur Seine, D 619, direction Troyes**. Il propose aussi les commandes par téléphone, la veille et livraison le lendemain sur Provins et environs.

Pour plus de détails merci de contacter le **06 15 58 64 13**.

Petit Dragon entame sa 2ème année d'activité de manière confiante et remercie leurs clients pour leur soutien durant cette année compliquée.

Monsieur et Madame REES profitent de cette occasion pour vous souhaiter de Joyeuses Fêtes de fin d'Année et une Excellente Année 2021 en espérant pouvoir vous proposer leurs services.

SOISYBOUY_A4_16Pg_v02_Janv2021.indd 14 08/02/2021 16:50

1 activité plus ancienne

DU TERROIR SUR LA PLANCHE

Notre **Espace Traiteur**

Buffets froids

Façon « buffet campagnard »

À partir de 25/30 personnes, jusqu'à 300 personnes.
De l'entrée au dessert ou selon vos souhaits.
Ex. Amuse-bouche, salades composées, charcuterie, viandes, fromages, desserts, etc. Possibilité de fournir les boissons.
(dans la région, autour de Provins)

*Présentation soignée - Livré et installé en la salle de votre choix **

Brunchs

À partir de 25/30 personnes, jusqu'à 150 personnes.
Une formule maison « clé en main »
pour vos lendemains de mariage...
2 salades composées, 1 viande, 3 variétés de charcuterie, 2 variétés de fromage.
En option : Viennoiseries, confitures, pancakes et autres, etc.
Possibilité de fournir les boissons.

*** livraison par véhicule frigorifique - frais kilométriques à prévoir**
Tarifs sur devis en fonction de votre projet

Cocktails

À partir de 50 personnes, jusqu'à 300 personnes.
Ex. : Verrines salées/sucrées, petits fours, toasts variés, planches de charcuterie finement tranchée, plateaux de fromages, etc.

Possibilité de fournir les boissons , le mobilier, la décoration, les fleurs, etc. .selon vos besoins et projets.

Notre **Espace vente**

Retrouvez toutes nos spécialités ainsi que notre comptoir à saucissons dans notre espace vente **
Charcuterie (Mise sous vide si vous le souhaitez)

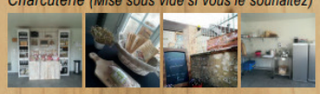

Une envie soudaine de charcuterie?
- Saucissons secs nombreuses saveurs (ex. : Beaufort, ail des ours, noisettes, , chanterelles, cèpes, herbes, etc....)
- Jambons (Vendéen, Serrano, Speck Italien, de pays...)
- Coppa Pyrénéenne, terrine de lapin à l'ancienne, etc.

Nous prenons vos commandes par téléphone et selon les stocks du moment.

Suivez notre actualité! Profitez des bons plans !
en vous abonnant à notre page Face Book :
Du terroir sur la planche
et retrouvez nous sur les marchés du terroir dans la région
(dates et lieux régulièrement mis à jour sur notre page FB).
** Nous pouvons vous accueillir dans notre espace vente (sur RdV)
10, rue du bois aux Dames - 77650 Soisy-Bouy
Tél. 06 30 96 37 21

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique SVP

Du Terroir sur la planche

Planches livrées à domicile
ou à emporter,
Buffets froids, cocktails
...et aussi, spécialités charcutières de qualité, saucissons secs, jambons de pays, fromages, etc.

Une soirée en famille ou entre amis ?
Un évènement à fêter , une cérémonie?
Pensez à nos formules, à nos buffets froids ou à nos solutions cocktails !

tél. 06 30 96 37 21
duterroirsurlaplanche@gmail.com

La Légion Étrangère recrute !

COVID-19 : La Légion ne connaît pas la crise et recrute ! La Légion Étrangère poursuit son recrutement dans le respect d'un protocole sanitaire rigoureux. Le nouvel arrivant est lié pour cinq ans à l'institution. La Légion offre de la constance quelle que soit la situation économique.

Français ou étranger, Rejoins-nous ! Idéale pour les impatients qui souhaitent rejoindre sans attendre le métier des armes, la sélection complète dure environ 3 semaines. Elle comprend des tests psychotechniques, médicaux et physiques accessibles à tous. La détermination et l'envie comptent bien plus que le niveau physique.

Pour devenir légionnaire, les candidats doivent se présenter dans l'un des 9 postes d'information de la Légion Étrangère (PILE) ou l'un des 2 centres de présélection (CP), à Aubagne (13) ou au Fort de Nogent (94). Le parcours de sélection s'achèvera à Aubagne. Les candidats retenus rejoindront alors Castelnaudary (11) pour une formation initiale de 4 mois.

Contact / informations :

ADJ KHAKHOULIN
Groupement de Recrutement de la Légion étrangère
Adjoint de Chef de Poste d'information de Paris
158 cours des Maréchaux
Fort Neuf de Vincennes
94300 Vincennes
Tel : 01 41 93 35 18 PNIA : 861 943 55 18
Mob : 06 37 84 06 75

SOISYBOUY_A4_16Pg_v02_Janv2021.indd 15 08/02/2021 16:50

ÉTAT CIVIL

Bienvenue à ...

Laura **ANDRADE GRAÇA**	le 27 février 2020
Ruby **GOURMELON**	le 26 mars 2020
Sayan **RIEAU**	le 29 avril 2020
Léon **HERBIN**	le 7 juillet 2020
Naël **BESANÇON**	le 1er septembre 2020
Candice **ROUDAUT**	le 12 septembre 2020
Louis **TOUZARD**	le 13 septembre 2020
Jarod **DIAS GONÇALVES**	le 2 novembre 2020
Léo **SALOMÉ**	le 24 novembre 2020

Ils se sont dit « OUI »

Margaux **CRAPET** & Adrien **PATTYN**

Emmanuelle **MOPIN** & Ludovic **RODRIGUES BAETA**

Ils se sont PACSÉS : Liza **NOIROT** & Emmanuel **LESMOND**

Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur.

Ils nous ont quittés ...

Michel **MOSER**	le 1er février 2020
Patrick **MOREAU**	le 13 mars 2020
Marjorie **CHABOCHE**	le 2 juin 2020
Aurélien **RIQUEZ**	le 12 juin 2020
Providenza **MONTFORT** née **CANGEMI**	le 9 octobre 2020
Wladislav **COP**	le 10 novembre 2020

Nous adressons nos condoléances aux familles.

SOISYBOUY_A4_16Pg_v02_Janv2021.indd 16 08/02/2021 16:50